

<b>FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ETABLISSEMENT ET D'EXPLOITATION DE RESEAUX INDEPENDANTS</b>
---

Le formulaire ci-dessous est destiné aux personnes morales ou physiques (ci-après « **le Demandeur** ») souhaitant établir et exploiter les réseaux indépendants de communications électroniques utilisant ou non les fréquences radioélectriques conformément à la loi n°2012-018 sur les communications électroniques du 17 décembre 2012 modifiée par la loi n°2013-003 du 19 février 2013 (ci-après dénommées **LCE**) et au décret n°2014-088/PR du 31 mars 2014 relatif au régime des activités de communications électroniques.

Dans ce cadre, toute demande précise le type de réseaux ou services objets de l'Autorisation et s'accompagne d'un formulaire ci-après dûment rempli et de toutes les pièces qui y sont demandées.

La demande est une lettre sur papier à en-tête signée par le représentant légal du demandeur ou par une personne mandatée à ces fins, incluant la déclaration sur l'honneur de respecter les exigences essentielles définies dans la LCE.

XXXX

## FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ETABLISSEMENT ET D'EXPLOITATION DE RESEAUX INDEPENDANTS

### A. PARTIE ADMINISTRATIVE

<b>1. OBJET DE LA DEMANDE D'AUTORISATION</b>	
Etablissement et exploitation d'un réseau indépendant à usage privé	<input type="checkbox"/>
Etablissement et exploitation d'un réseau indépendant à usage partagé	<input type="checkbox"/>
<b>2. IDENTITE DU DEMANDEUR</b>	
<b>Personne morale de droit privé</b>	<input type="checkbox"/>
Dénomination sociale	
Adresse du siège social	
N° d'Immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier ou équivalent	
Numéro d'identification fiscale	
<b>Nom du représentant légal</b>	
Fonction du représentant légal	
Adresse (si différent du siège social)	
Téléphone	
Adresse électronique	
<b>Nom du responsable ou directeur du réseau indépendant</b>	
Adresse (si différent du siège social)	
Téléphone	
Adresse électronique	
<b>Personne morale de droit public</b>	<input type="checkbox"/>
Nom	
Statut	
Adresse	
<b>Nom du responsable ou directeur du réseau indépendant</b>	

Adresse (si différent)		
Téléphone		
Adresse électronique		
<b>Nom du contact public pouvant figurer sur le site Internet de l'Autorité de régulation</b>		
Adresse (si différent)		
Téléphone		
Adresse électronique		
<b>3. LISTE DES MEMBRES DU GROUPE FERME D'UTILISATEURS, LE CAS ECHEANT</b>		
<b>MEMBRE</b>	<b>SIEGE SOCIAL</b>	<b>REPRESENTANT LEGAL</b>

**B. INFORMATIONS TECHNIQUES RELATIVES AU DEPLOIEMENT DES RESEAUX**

<b>1. Nature et caractéristiques de(s) réseau(x) (Infrastructures de réseaux)<sup>1</sup></b>	
Filaire <sup>(i)</sup>	<input type="checkbox"/>
Hertzien <sup>(ii)</sup>	<input type="checkbox"/>
Satellitaire <sup>(iii)</sup>	<input type="checkbox"/>
<b>1.1. Interconnexion à un réseau ouvert au public envisagée ?</b>	
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
<b>1.2. Nature des services envisagés</b>	

<sup>1</sup> Joindre le schéma de l'infrastructure globale ainsi qu'un plan du réseau

<b>2. COUVERTURE GEOGRAPHIQUE</b>	
<i>Préciser la couverture géographique du réseau (localité, préfecture ou région couverts)</i>	
<b>Locale (une seule localité)</b> Préciser la localité concernée	<input type="checkbox"/>
<b>Préfecture</b> Préciser les préfectures couvertes	<input type="checkbox"/>
<b>Région</b> Préciser la (les) région(s) couverte (s)	<input type="checkbox"/>
<b>National</b>	<input type="checkbox"/>
<b>3. CALENDRIER DE DEPLOIEMENT ET DE MISE EN SERVICE DU RESEAU</b>	
<b>4. JUSTIFICATIONS DU BESOIN DE LA MISE EN PLACE DU RESEAU</b>	

## LISTE DES PIÈCES À FOURNIR PAR LE DEMANDEUR

1. Identité du Demandeur
  - a. s'il s'agit d'une personne morale de droit privé :
    - l'identité du demandeur (dénomination, siège social, immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier ou équivalent, capital, relevé d'identité bancaire, copies des comptes sociaux des trois dernières années)
    - un extrait des statuts de la société et/ou un procès verbal de l'organe compétent pour donner pouvoir, selon la forme juridique de la société, identifiant le représentant légal ;
    - l'acte par lequel le représentant légal délègue son pouvoir à une personne tierce, s'il s'agit de son mandataire.
  - b. s'il s'agit d'une personne morale de droit public, un acte attestant la délégation du pouvoir.
2. une attestation datant de moins d'un an délivrée par l'Administration compétente du lieu d'imposition ou sa copie conforme, certifiant une situation fiscale régulière, le cas échéant ;
3. l'identité et les références des personnes chargées de l'installation et de l'exploitation du réseau ;
4. dans le cas d'un réseau à usage partagé,
  - a. la définition de chacun des membres du groupe fermé d'utilisateurs du réseau, notamment les critères d'appartenance au groupe fermé,
  - b. une attestation délivrée par un représentant dûment mandaté de chaque membre du groupe fermé d'utilisateurs confirmant son intention d'utiliser le réseau, l'identité de la ou des entité(s) chargée(s) de la gestion du réseau ;
5. la description des activités industrielles et commerciales du ou des utilisateurs du réseau ;
6. les objectifs d'utilisation du réseau ;
7. la description des caractéristiques techniques du réseau, les schémas y afférents et la localisation géographique des équipements :
  - a. un schéma présentant l'architecture générale du réseau et les points d'implantation du réseau ;
  - b. la zone de couverture géographique du réseau ;
  - c. le programme de déploiement envisagé ;
  - d. une présentation des équipements utilisés pour assurer les fonctions de transport, de commutation et/ou de routage ;
  - e. pour chacun des sites concernés, une description détaillée des équipements radioélectriques, y compris une notice technique du constructeur, et une présentation des caractéristiques de leur fonctionnement (classe d'émission, bande de fréquence, puissance rayonnée, etc.) ;
  - f. les modalités envisagées pour l'exploitation technique du réseau ;
  - g. le cas échéant, une description des interconnexions et accès envisagés avec d'autres réseaux indépendants ou ouverts au public ;
  - h. dans le cas d'un réseau à usage partagé, les moyens techniques et opérationnels interdisant l'établissement de communications avec les membres de groupes fermés différents ;

8. les données techniques nécessaires à l'appréciation de la possibilité d'un éventuel partage d'installations existantes : utilisation de fourreaux existants, itinéraire nouveau ;
9. un programme de réalisation des travaux faisant état de la date effective de leur commencement et de leur durée prévisible ;
10. la durée prévisible d'exploitation du réseau ;
11. le cas échéant, les licences ou autorisations dont le demandeur est déjà titulaire au Togo et/ou dans d'autres pays, et les sanctions dont il a fait l'objet en application de la loi sur les communications électroniques ou des lois équivalentes d'autres pays ;
12. une déclaration sur l'honneur du demandeur attestant qu'il n'a jamais fait objet d'une sanction de retrait d'autorisation ou de licence au Togo ;
13. le récépissé de paiement des frais de dossier selon le barème en vigueur ;
14. Le ou les cahiers de charges types, dûment signé pour les réseaux ou services autorisés. A cet effet, le Demandeur pourra trouver le ou les cahier(s) des charges applicable(s) à son activité en ligne sur le site de l'Autorité de régulation : [www.artp.tg](http://www.artp.tg) ou bien le retirer gratuitement auprès de l'Autorité de régulation à l'adresse ci-après :

**Autorité de Régulation des secteurs de Postes et de Télécommunications (ART&P)**

**Direction générale, Secrétariat central**

**32, Rue N'dagni (80) Tokoin Tamé Wuiti, BP : 358 Lomé**

**Tél : +228 22 23 63 80, Fax : +228 22 23 63 94 ; E-mail : [artp@artp.tg](mailto:artp@artp.tg)**

15. (i) S'il s'agit d'un réseau filaire, fournir :
  - a. le plan du réseau mettant en évidence les voies empruntées et présentant les modalités de passage et d'ancrage des installations, les points d'implantation du réseau. Joindre un schéma sur le plan de ville à une échelle 1/50 000 en format papier et numérique ;
  - b. les données techniques nécessaires à l'appréciation de la possibilité d'un éventuel partage d'installations existantes : utilisation de fourreaux existants, itinéraire nouveau<sup>2</sup> ;
  - c. les schémas détaillés d'implantation sur les ouvrages d'art et les carrefours ;
  - d. les modalités de remblayage ou de reconstitution des ouvrages ;
  - e. le tracé sous une forme numérique des ouvrages de génie civil qui constituent l'infrastructure d'accueil du réseau de communications électroniques ;
  - f. le certificat de conformité environnemental délivré par l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE) ;
  - g. les diverses autorisations requises pour de tels déploiement d'infrastructures en dehors de celle objet de la présente demande, à savoir l'autorisation :
    - de la mairie,
    - des travaux publics,
    - de la société chargée de l'exploitation des chemins de fer, en cas de traversée de voies ferroviaires.
- (ii) S'il s'agit d'un réseau hertzien, demande d'assignation de fréquences radioélectriques suivant les procédures en vigueur ;
- (iii) S'il s'agit d'un réseau satellitaire, le dossier est complété par l'annexe 2 ci-après.

---

<sup>2</sup> Dans le cas de création d'un itinéraire nouveau, un minimum de trois fourreaux devra être posé (un pour le réseau objet de la demande, un pour satisfaire les besoins futurs et le troisième pour les interventions de maintenance). Après l'étude du dossier l'Autorité de Régulation ou le Ministère des Postes et de l'Economie Numérique peut, en fonction de l'intérêt des autres acteurs pour cet itinéraire, formuler des exigences complémentaires.

16. Le cas échéant, tout autre document demandé figurant dans la liste de pièces jointes

**Ainsi, le formulaire de déclaration complet est adressé au Directeur Général de l'Autorité de Régulation par lettre recommandée avec avis de réception ou par dépôt direct contre remise d'un avis de réception à l'adresse suivante :**

**Autorité de Réglementation des secteurs de Postes et de Télécommunications (ART&P)**

**Direction générale, Secrétariat central**

**32, Rue N'dagni (80) Tokoin Tamé Wuiti, BP : 358 Lomé**

**Tél : +228 22 23 63 80, Fax : +228 22 23 63 94 ; E-mail : [artp@artp.tg](mailto:artp@artp.tg)**

## ANNEXE 1 : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES A FOURNIR SUR LE RESEAU INDEPENDANT FILAIRE

**Les informations suivantes doivent être communiquées à l'Autorité de régulation et au Ministère des Postes et de l'Economie Numérique à la fin des travaux de réalisation et à actualiser à chaque modification :**

1. Un schéma du réseau sur un plan de ville à une échelle 1/50 000 sur un fond de carte numérique géo-référencée, montrant clairement les artères dotées d'infrastructure de génie civil ;
2. Les coordonnées GPS de tous les sites d'implantation d'équipements ;
3. Les équipements installés sur le réseau et leurs caractéristiques ;
4. Les coordonnées GPS du tracé définitif du réseau, coordonnées GPS à tous les 100 mètres ;
5. Pour les câbles déployés directement en pleine terre, donner la profondeur d'enfouissement ;
6. Information sur le câble :

CABLE	Nombre de fibres posées	
	Nombre de fibres utilisés	
	Capacité totale par fibre	
	Taux d'occupation par fibre	

7. Informations sur l'infrastructure de génie civil :

<u>ELEMENT</u>	<u>GEOMETRIE</u>	<u>ATTRIBUTS</u>						
<b>Artère</b>	Tracé	Identifiant	Nature	Occupation				
<b>Chambre</b>	Point	Identifiant	Position	Type	Etat	Accès	Occupation	
<b>Alvéole</b>	Cylindre	Identifiant artère	Identifiant chambre extrémité 1	Identifiant chambre extrémité 2	Type	Diamètre	Etat	Occupation

**a. Artère de génie civil :** infrastructure aérienne ou souterraine accueillant des câbles utilisés pour les réseaux de communications électroniques. Les câbles déployés directement en pleine terre, sans fourreau ou sans protection ne constituent pas des artères de génie civil au sens du présent document ;

- Identifiant de l'artère : nom ou code unique servant à désigner cette artère ;
- Nature de l'artère : l'opérateur ou le gestionnaire d'infrastructures distingue a minima les artères aériennes et souterraines. Il fournit les informations dont il dispose pour distinguer, par exemple, les artères souterraines en conduite rigide, les artères aériennes sur poteaux en propre, les traverses sur pylônes électriques, les artères aériennes en façade, etc. ;
- Occupation de l'artère : saturation de l'artère, peut être exprimée en nombre de câbles pouvant encore être déployés sur la base d'un câble de diamètre moyen de l'ordre de seize millimètres (16 mm) ;

**b. Chambre :** infrastructure de génie civil localisée sur une artère souterraine et permettant d'accéder aux alvéoles et équipements déployés dans cette artère ;

- Identifiant de la chambre : nom ou code unique servant à désigner cette chambre ;



- Type de chambre : spécifié le type de chambre suivant la norme NF P98-050-1 d'avril 2006 relative aux ouvrages souterrains de télécommunications pour les zones de circulation utilisées par les piétons et les véhicules ou bien spécifié le type et la norme de référence ;
- Position de la chambre : la position est déterminée par les coordonnées géographiques de la chambre ;
- Etat de la chambre : il est indiqué si la chambre est existante, projetée ou abandonnée, c'est-à-dire hors d'usage ;
- Accès de la chambre : il est indiqué si la chambre est ou n'est pas sécurisée et l'endroit où celle-ci est située (par exemple, sous-chaussée, sous-trottoir, etc.) ;
- Occupation de la chambre : Sont indiqués les équipements présents dans la chambre, ceux pouvant être installés dans la chambre et le taux d'occupation (0%, 25%, 50%, 75%, 100%) de la chambre.

**c. Alvéole** : désigne un équipement, par exemple un fourreau, déployé dans une artère souterraine entre deux chambres ou entre une chambre et une propriété desservie pour protéger ou faciliter le déploiement de câbles ;

- Identifiants des chambres : pour les fourreaux servant à l'adduction d'immeubles, l'un des identifiants de chambre est remplacé par un identifiant de la propriété desservie.
- Type d'alvéole : parmi les matériaux constitutifs des alvéoles, on peut citer le polychlorure de vinyle (PVC), le ciment, le polyéthylène haute densité (PEHCD).
- Etat de l'alvéole : l'état de l'alvéole doit permettre de déterminer si celle-ci est utilisable ou non.
- Occupation : indiquer le nombre de câbles présents et le diamètre des câbles, le sous-tubage de l'alvéole et le nombre de sous-tubes ainsi que le taux d'occupation (0%, 25%, 50%, 75%, 100%).

8. Indiquer, le cas échéant, la base de données utilisée pour répertorier les équipements du réseau et stocker les informations demandées ci-dessus ;

9. indiquer les différents logiciels servant pour le calcul des itinéraires et le paramétrage du réseau ;

10. Indiquer les applications métiers utilisés pour gérer et maintenir le réseau.

**N.B. : Les informations sont fournies comme suit :**

- Support : les informations sont communiquées sur un support physique et sur support numérique (CD, DVD, clé USB, etc.) ;
- Format : les informations sont communiquées sous forme de données numériques vectorielles géolocalisées pouvant être reprises dans des systèmes d'information géographique (SIG) suivant un format largement répandu (notamment, logiciel ARCGIS de ESRI) ainsi que sous forme de données numériques de type tableur.

## ANNEXE 2 : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES À FOURNIR DANS LE CAS D'UN RÉSEAU SATELLITAIRE (VSAT/BGAN/USAT)

*(Les informations suivantes doivent être actualisées à chaque modification).*

### Adresse du lieu d'installation de la station VSAT/USAT/BGAN<sup>3</sup>

Numéro	
Rue	
Quartier	
Bâtiment ou immeuble	

### Coordonnées GPS du lieu d'installation

Longitude	Latitude	Altitude
°       '       ''	°       '       ''	°       '       ''

### Antenne

Diamètre (m)	
Standard (F1, H3, ...)	
Gain en émission GTx (dBi)	
Gain en réception GRx (dBi)	
Facteur de mérite (dB/K)	
Isolation (dB)	
Type de polarisation (circulaire, linéaire)	
PIRE (dBw)	

### Amplificateur

Puissance (W)	
---------------	--

### Liaisons

Nombre de liaisons par antenne	
Extrémité distante de la liaison	
Méthode d'accès au satellite	
Capacité émission/réception (Kbps)	
Fréquences d'émission (MHz)	
Fréquences de réception (MHz)	
Bande de réception (C, Ku, Ka)	

### Hub

Localisation	
Nom de l'exploitant	

### Réseau VSAT/USAT/BGAN<sup>4</sup>

Adresse du lieu du centre de supervision et de contrôle	
Topologie	

### Satellite

Système offrant le secteur spatial utilisé par la VSAT/USAT/BGAN	
Localisation orbitale	
Homologation donnée par l'opérateur	
Adresse de l'opérateur	

<sup>3</sup> Dans le cas d'installation de plusieurs sites, remplir ce formulaire pour chaque site

<sup>4</sup> Joindre l'architecture du réseau